

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE
L'ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'ÉTS



Avis de convocation de la 9^e assemblée
régulière du 38^e Conseil exécutif tenue le
06-12-2017 au local A-0960 à 17 h 30

06-12-2017

Ordre du jour

1. *Ouverture*
2. *Procédures*
 - 2.1. *Présidence*
 - 2.2. *Ordre du jour*
 - 2.3. *Procès-verbaux*
3. *Informations*
4. *Invalidation du CE_008*
5. *Contestation*
6. *Formation RCR*
7. *Achat projecteur ou télé resto-pub*
8. *Rénovation dépanneur*
9. *Varia*
10. *Levée*

Motion 01

Considérant qu'il est nécessaire en milieu d'entreprise d'avoir du personnels formés en secourisme;

Considérant que le coût de la formation est le même pour 10 personnes ou moins;

Considérant que des situations requérant l'intervention d'un intervenant de l'association étudiante d'apporter une forme de secours à une personne c'est déjà passé dans le passé;

Que l'on autorise une dépense jusqu'à 800 \$ pour la formation RCR de :

- 3 employés du PUB
- 3 employés à l'association étudiant
- 2 employés au dépanneur
- 2 autres intervenants jugés conforme à l'obtention de la formation d'administrateur.

Motion 02

Considérant que le présent Projecteur au PUB présente des dysfonctions électriques;

Considérant que le projecteur a déjà eu plusieurs entretiens par le passé;

Considérant qu'il date de 2009;

Considérant que le projecteur est utilisé lors de nos événements et de notre affichage multifonctionnel en générale;

Considérant que la projection du projecteur constitue notre affichage multifonctionnel le plus important au resto-pub;

Que l'on autorise l'achat et la pose d'un nouveau projecteur ou d'une télé au PUB jusqu'à hauteur de 2000 \$.

Que la dépense soit préalablement approuvé par le VP Service.

Motion 03

Considérant un état très usé du mobilier et des équipements;

Considérant que la rénovation du dépanneur est un dossier qui date de plusieurs années;

Que l'on débute le processus d'analyse du projet rénovation du dépanneur.

Que l'on mandate le VP services d'engager un service d'architecture afin de produire des esquisses du futur dépanneur à une hauteur de 300\$.

Que l'on procède à une estimation budgétaire de classe D (budgétaire/générale) afin d'avoir une idée du coût projeté des futures rénovations selon les esquisses avec un coût à hauteur de 300 \$.

Motion 04

Considérant les multiples vices de procédures lors du CE_08 régulier;

Considérant que plusieurs motions proposées lors du CE_08 sont invalides;

Considérant que la motion qui a mené à la reprise des élections est invalide;

Que l'on invalide le PV du CE-2017-11-15_38_008.

Que l'on invalide la reprise des élections du 23 novembre.